

C'est la rentrée, je vais à l'école ! Et maman, elle reste à la maison ?

Au mois d'avril dernier, la Fondation Renée Delafontaine (FRD) écrivait aux familles des écoliers qui se rendent régulièrement dans sa garderie, que l'âge limite de la prise en charge passait de dix ans à douze ans. La FRD répondait ainsi à des interpellations de parents qui se demandaient comment ils allaient organiser leur journée de travail avec leur fils, leur fille qui grandissait.

Je me dis que j'ai de la chance. Mon fils est scolarisé à Renée Delafontaine, ce qui fait que ni mon compagnon ni moi n'avons jamais eu à remettre en cause nos activités professionnelles du fait du handicap. Je me demande toujours comment font les parents des enfants qui ne bénéficient pas de structures extrascolaires.

Chez insieme, les parents de ma génération que je rencontre ne sont pas différents des autres parents: ils doivent travailler pour gagner leur vie; ils ont des attentes professionnelles; c'est peut-être tout simplement nécessaire pour qu'ils maintiennent un certain équilibre personnel.

Leurs journées de travail commencent plus ou moins tôt, le plus souvent avant 9 heures; elle se termine rarement avant 17 heures. Les enfants pour leur part se rendent à l'école pour 9 heures; ils y restent jusqu'à 15 ou 16 heures. Comment dans ces conditions envisager une activité professionnelle?

En principe, les communes sont chargées d'organiser l'accueil parascolaire. La situation se complique pour nos enfants puisque leur lieu de scolarité n'est le plus souvent pas celui où ils sont domiciliés.

Alors, que peut-on imaginer pour remplir nos besoins de garde qui sont tout aussi existants que pour les autres parents?

On peut envisager des solutions concrètes, comme à la FRD (et peut-être dans d'autres écoles dans le canton), qui organise le lieu

d'accueil parascolaire directement dans ses locaux. Il s'agit aussi de créer, là où c'est possible, des modèles intégratifs, pour que les enfants de l'école spécialisée et ceux de la localité sur laquelle se situe cette école se retrouvent, sous un même toit, dans une même cour de jeux. Pourquoi ne pas profiter de ces moments récréatifs pour faire connaissance avec les enfants de l'établissement d'à côté?

Nous sommes comme les autres parents, prêts à rétribuer ces moments d'accueil. Les organes cantonaux constitués pour favoriser l'accueil parascolaire doivent également être sollicités. Et puis, les communes de domicile peuvent aussi être mises à contribution.

Chez insieme, nous avons interpellé l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) et les autorités cantonales par divers canaux pour leur demander comment rendre l'accueil parascolaire possible et permettre au deuxième parent de la famille, la mère le plus souvent, de poursuivre une activité professionnelle malgré le handicap d'un enfant. Nous espérons maintenant que les directions d'institutions cessent d'ignorer qu'il y a une demande de garde et organisent celle-ci, peut-être en collaboration avec leur commune.

En 2011, il est temps de prendre en compte la réalité des familles. Même avec un enfant en situation de handicap, il est légitime et souvent indispensable pour les parents de pouvoir exercer une activité professionnelle.

Emmanuelle Seingre

ACTUALITÉ

RAHMO, le « case management »
Page 2

ACTIVITÉS

Nouvelle collaboratrice, Paléo, la Nuit des musées, film et agenda
Page 3

PRATIQUE

insiemeVaud sur facebook et liens sur internet
Page 4

CONTACT

insiemeVaud
Chemin de Malley 26
1007 Lausanne
CCP 10-24015-0
Tél. 021 341 04 20
Fax 021 341 04 21
info@insiemevaud.ch
www.insiemevaud.ch



« RAHMO »

ou quand « le case management » se met au service des projets de vie

24 novembre 2011

à 20h00 :

le DCIS se présente aux parents de l'Association Cérébral Vaud et d'insiemeVaud.

Seront présents :

Mme F. Jaques

(cheffe du SPAS),

M. T. Matter

(chef de la section

APHAGI) et

M. F. Bertozzi

(chef de projet RPT).

Lieu : à confirmer.

Une des conséquences de l'entrée en vigueur de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) et de l'approbation du Plan Stratégique Handicap (PSH2011) est **la création d'une instance d'évaluation des besoins individuels (IEBI) qui permettra au dispositif cantonal d'indication et de suivi (DCIS) de valider l'accès aux prestations des institutions.**

Dans le PSH2011, le canton de Vaud insiste beaucoup sur les prestations alternatives au placement en institution. Des prestations comme les soins à domicile pour personnes avec handicap, la formation à l'autonomie et logement protégé. Le postulat de base ou autrement dit le défi que s'est lancé le canton peut être formulé comme suit : **Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir exercer leur autodétermination et bénéficier d'une possibilité de choisir entre des prestations alternatives ou une place en institution.**

Cinq institutions ont créé un **réseau d'accompagnement du handicap en milieu ordinaire (RAHMO)** pour mettre à disposition de ces projets individuels leur palette de prestations, quittant ainsi la logique d'une filière par institution pour se mettre en réseau. Le **case management** (qui vise à gérer les situations au cas par cas) sera un des outils au service de cette ambition.

Un projet pilote débutera janvier 2012. La Cité du Genévrier, Eben-Hézer Lausanne, l'Espérance, Lavigny et Vernand mettent à disposition des collaborateurs qui recevront une formation, notamment en case management, à l'autodétermination et à l'utilisation des concepts de processus de production du handicap **PPH**.

Ils accompagneront ensuite 10 personnes sur une durée de 12 à 18 mois pour leur permettre soit de quitter l'institution, soit de mettre en place un programme de prestations leur permettant d'avancer vers une autre étape de leur projet de vie, par exemple en développant les capacités utiles à une vie guidée par toujours plus d'autonomie. Ils passeront ensuite le

relais à un membre du réseau qui, si cette option a été choisie, garantira la poursuite de l'accompagnement en milieu ordinaire à long terme.

Pour correspondre au souhait de beaucoup de familles de faire suivre le proche concerné par le handicap par une institution à proximité, des prestations d'accompagnement en milieu ordinaire (en appartement ou au domicile des parents) seront poursuivies ou développées dans chaque institution, mais c'est aussi en mettant à disposition des prestations nouvelles que les institutions pourront offrir une palette de prestations complémentaires susceptibles de répondre à la diversité des besoins.

Plusieurs questions restent encore ouvertes, comme notamment le choix de l'instance qui assumera la fonction de l'IEBI et de savoir si chaque institution aura un département de case management ou si ce sera un bureau centralisé qui réunira les futurs case managers.

Quels seront les avantages de ce nouveau fonctionnement ?

Pour Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers de la fondation de Vernand, si tant l'IEBI que le DCIS soutiennent l'autodétermination des personnes en situation de handicap, RAHMO sera une opportunité de leur offrir un choix de vie en milieu ordinaire. Il faut toutefois rester attentif à ce que les prestations alternatives restent un droit et non pas une obligation et que les personnes en situation de handicap qui souhaitent vivre en collectivité en aient toujours la possibilité.

Pour Eric Haberkorn, directeur à la Cité du Genévrier, une plate-forme centralisée d'attribution des places est utile afin d'avoir un lieu de coordination, de faciliter les démarches des parents ou tuteurs et aussi d'éviter qu'une place soit « bloquée » par des demandes faites en parallèle à plusieurs institutions. Mais il reste à voir l'utilisation qui sera faite de cette plate-forme. Il faudrait veiller à ce que le DCIS demeure, en priorité et à long terme, un outil au service du projet de la personne concernée.

PPH :
modèle explicatif des causes et conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité ou au développement de la personne

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je profite de ces quelques lignes pour me présenter brièvement. Agée de 35 ans, je suis maman d'une petite fille de 2 ans.

Suite à l'obtention d'une maturité commerciale, je me suis orientée vers la faculté de sciences économiques et sociales à Genève. En 2^e année, j'ai choisi d'interrompre mes études pour rejoindre le monde professionnel. Engagée en tant qu'assistante de direction dans une société de courtage en assurances, mes responsabilités consistaient en la gestion de dossiers de prévoyance et d'analyses fiscales de projets immobiliers.

En 2009, suite à la naissance de ma fille, j'ai décidé d'arrêter de travailler afin de partager les premiers instants de sa vie.

En parallèle à mes études, j'ai eu la possibilité de faire des stages dans une maison de personnes âgées et dans un foyer

de personnes handicapées mentales adultes à La Corolle à Collex-Bossy. Ces deux expériences m'ont enrichie personnellement. C'est donc tout naturellement que j'ai orienté mes recherches d'emplois vers le domaine social.



C'est avec grand plaisir que j'ai rejoint l'équipe d'insiemeVaud le 2 août 2011 et je me réjouis déjà de pouvoir participer à l'élaboration de projets et de partager des moments conviviaux avec vous tous.

Véronique Fuchsmann

insieme au Paléo

insiemeVaud et la Fondation Echaud à Cugy ont offert aux personnes en situation de handicap L'Entracte, un espace de détente, afin qu'elles puissent profiter pleinement du festival.

De nombreux spectateurs en coque, fauteuil roulant, incontinents ou autres ont ainsi pu se reposer, se changer en toute discrétion ou simplement pu prendre un repas à l'abri des regards.

Cette expérience très positive et appréciée sera renouvelée l'année prochaine. Nous vous tiendrons au courant le moment venu.

La Nuit des musées

Cette année aussi, insiemeVaud participera au projet Accessible qui offre des prestations adaptées aux visiteurs de la Nuit des Musées en situation de handicap. Venez donc nombreux nous retrouver

**le samedi 24 septembre 2011
à l'Espace des inventions,
Vallée de la Jeunesse 1,
Lausanne.**

Pour plus d'informations veuillez consulter le site www.lanuitdesmusees.ch

Agenda

2 octobre 2011: Pique-nique canadien à l'attention des parents avec enfant scolarisé à l'école Auguste-Buchet, salle communale, St-Livres, dès 11h30

6 novembre 2011: Fête d'automne, CPO d'Ouchy, Lausanne, de 14h00 à 17h00

24 novembre 2011: Présentation du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes en situation de handicap (DCIS-H), en présence de Fabien Bertozzi, chef de projet RPT, Françoise Jaques, cheffe du SPAS et de Thierry Matter, chef de la section APHAGI (Aide aux personnes handicapées et gestion des institutions), lieux ? 20h00

Pour plus d'infos: www.insiemevaud.ch

3 décembre 2011: Le Bal des pompiers, Centre du Vieux-Moulin, St-Prex (VD), 20h30

Le 8^e jour

un film belge de Jaco Van Dormael sorti en 1996
Daniel Auteuil et Pascal Duquenne

Harry est un homme qui se voue sept jours sur sept à son travail et qui a tendance à confondre sa vie professionnelle et personnelle. Tout va basculer quand il va rencontrer Georges, une personne handicapée mentale qui vit dans l'instant. Ces deux êtres que tout oppose vont devenir inséparables et la rencontre avec Georges permet à Harry de prendre conscience des valeurs de la vie.

Ce film peut être emprunté à la médiathèque d'insiemeVaud.

insieme Vaud maintenant sur Facebook !

L'association **insiemeVaud** s'est mise à la page en créant « sa » page Facebook. Le but de la démarche est de diversifier les moyens d'informations aux membres de l'association mais aussi à toute personne désireuse d'en savoir plus sur **insiemeVaud**, ses buts, ses projets et, de manière plus générale, sur le handicap mental. Cette page présente brièvement l'association ainsi que les services qui sont offerts aux membres. Les informations importantes concernant l'association seront ajoutées par la suite, selon l'agenda du moment.



Sarah Cornaz

Si vous désirez rejoindre cette page Facebook vous devez d'abord vous créer votre propre page Facebook. Ensuite vous pourrez nous rejoindre en tapant dans la barre de recherche « **insiemeVaud** » ou par le lien direct suivant :

<https://www.facebook.com/pages/insieme-Vaud-handicap-mental/120682748018284>

Chacun peut ensuite y poster un message, une question à laquelle nous essaierons systématiquement de répondre, une remarque en rapport avec l'association **insieme** ou avec le handicap mental au sens large. Si vous avez par exemple un désir particulier, un thème sur lequel vous auriez envie que l'association se penche de plus près, une idée de sujet pour un article dans le journal aux membres, une proposition (par exemple pour les 50 ans d'**insiemeVaud** en 2012), vous avez la possibilité de le faire dès maintenant sur la page **insiemeVaud** (dans l'encadré « exprimez-vous »). Le comité tentera de répondre à vos attentes, dans la mesure de ses possibilités.

Nous vous invitons donc volontiers à nous rejoindre sur la toile en intégrant cette page (en cliquant « j'aime »). Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y retrouver nombreux !

Sarah Cornaz, membre du comité, responsable facebook

HANDICAP SUR LE NET :

Nous vous présentons quelques liens internet utiles sur le handicap au quotidien, les forums de discussion sur la différence ainsi que des informations sur les maladies rares. La liste n'est pas exhaustive et d'autres liens vous seront donnés dans de futures publications du journal **insiemeVaud**.

AIDE AU QUOTIDIEN :

1) <http://www.reseau-lucioles.org/>

Handicap mental au quotidien. Partageons notre expérience pour progresser ensemble. (Une mine d'informations sur l'apprentissage de l'autonomie au quotidien mais aussi les soins, la santé, les loisirs, la famille...)

2) <http://www.hoptoys.fr/>

Solutions pour enfants exceptionnels.

(Multitude de jeux et objets futés pour aider l'enfant dans les domaines de la stimulation, motricité, langage, loisirs, vie sociale, communication...)

FORUMS DE DISCUSSIONS :

1) <http://nousestnosenfantsdiff.forumpro.fr/>

Forum suisse de discussion sur les enfants différents.

2) <http://forum.magicmaman.com>

(rubrique 0-3 ans, enfants différents)

Forum français avec un sujet sur les enfants différents.

DROIT :

1) www.egalite-handicap.ch

Site très bien fait sur les droits en matière de handicap.

LES MALADIES RARES :

1) <http://www.orpha-net.ch/>

Banque de données sur les maladies rares.

2) <http://www.prorar.ch/>

Alliance maladies rares - Suisse.

Rédaction **insiemeVaud** – Mise en page C.Ruchet - Impression Groux. Merci à nos annonceurs : P. Kern, orthopédie, Av. de Beaulieu 9, 1004 Lausanne, www.ortho-kern.ch – Groux, arts graphiques sa, office@grouxsa.ch.

Orthopédie
PIERRE KERN

